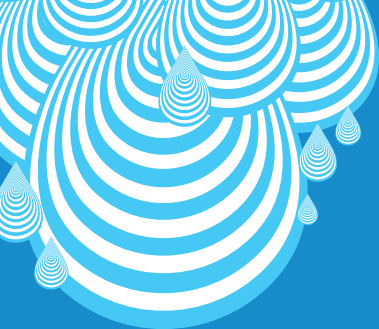




L'OBSERVATOIRE DES ODEURS

L'ACTU BI-ANNUELLE DES OBSERVATEURS

N°6 – Juin 2023



EDITO

L'Observatoire des odeurs de la Station d'épuration Louis Fargue, constitué depuis 2019 à destination des riverains de ce quartier en pleine mutation, permet de tisser des liens entre les habitants et les exploitants de la station d'épuration Louis Fargue. En rejoignant l'Observatoire des odeurs, vous accédez à une application mobile pour signaler vos perceptions olfactives, vous recevez deux fois par an ce journal, « L'observatoire des odeurs », vous êtes informés lorsque des travaux susceptibles de générer des odeurs sont programmés et vous êtes conviés, une fois par an, à une réunion bilan relative aux actions entreprises pour lutter contre les odeurs au sein de la station d'épuration.

Dans ce numéro, nous vous proposons un retour sur des travaux de grande ampleur qui ont eu lieu au cours des mois précédents, générant de gros moyens logistiques que vous avez peut-être aperçus en passant devant la station.

Vous pourrez également découvrir comment les stations d'épuration participent à toute une économie circulaire grâce à l'énergie issue de leurs process de traitement.

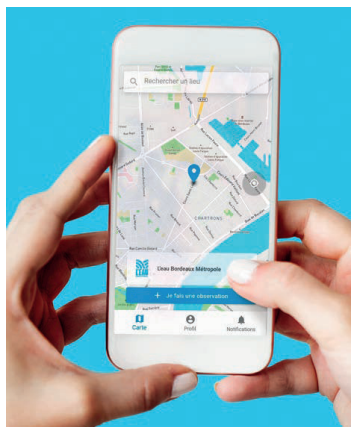
Vous trouverez un bilan des plaintes qui nous ont été remontées en 2022 et les actions engagées pour les résoudre.

Enfin, vous découvrirez un zoom sur le télécontrôle RAMSES qui supervise tout le système d'assainissement métropolitain et participe activement à la lutte contre les inondations sur le territoire. Nous vous invitons également à venir visiter ces installations lors des prochaines Journées européennes du patrimoine, les 16 et 17 septembre. Pensez à vous inscrire !

Découvrez, enfin, le visage du nouveau directeur de la SABOM !

Nous vous souhaitons une agréable lecture de ce numéro, nous vous remercions de votre engagement, de votre participation et nous vous souhaitons un très bel été !

VOTRE APPLICATION



L'OBSERVATOIRE DES ODEURS

Parce qu'on a besoin de vous et de vos retours pour progresser, signalez vos perceptions olfactives facilement sur l'application « L'Observatoire des odeurs ». Vos informations nous permettent d'investiguer sur l'origine des ces nuisances afin de mieux les éviter.

Pour obtenir votre accès , ou si vous avez des questions sur l'application : contactez observatoiredesodeurs@sabom.fr.

ACTUALITÉ

Une torchère installée à Louis Fargue

Le traitement des boues produit du biogaz. Une partie de celui-ci est utilisée pour alimenter les moteurs de cogénération et ainsi, produire de l'électricité. Or, celui-ci pourra désormais être brûlé, plutôt que d'être rejeté dans l'atmosphère, grâce à une torchère. Alors, si vous passez rue Lucien Faure, ne soyez pas surpris d'apercevoir une légère flamme. Cet équipement de sécurité sera, à terme, remplacé par une torchère à flamme non visible.



LA STATION LOUIS FARGUE RENOUVELLE SES ÉQUIPEMENTS

Remplacement d'un moteur de cogénération

Fin avril, un des moteurs de la centrale de cogénération a été renouvelé. Le chantier a duré 5 semaines pendant lesquelles de gros travaux, nécessitant l'intervention de plusieurs corps de métiers (électricité, chaudronnerie...), ont été réalisés. L'enlèvement du bloc moteur a nécessité l'utilisation d'une impressionnante grue de chantier que vous avez pu apercevoir sur le cours Louis Fargue.

Les équipements et accessoires de l'ancien moteur ont été récupérés, nettoyés, envoyés en révision, et si possible, seront réutilisés !



Grue utilisée pour l'enlèvement du moteur.

LE TRAITEMENT DES EAUX USÉES PROGRESSE VERS L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Une des étapes du traitement des eaux usées consiste à séparer la matière organique de l'eau. Les boues d'épuration produites sont alors envoyées vers un méthaniseur. Le processus de digestion des boues, qui dure environ 25 jours, produit une source d'énergie renouvelable : le biogaz.

Ce biogaz, constitué en majorité de méthane, est exploité de manière différente par les deux plus grandes stations d'épuration de Bordeaux Métropole.

La cogénération à Louis Fargue

La cogénération consiste à produire en même temps et dans la même installation de la chaleur et de l'électricité grâce à des moteurs fonctionnant au biogaz. La chaleur est récupérée et est utilisée pour les besoins de la station d'épuration. Les moteurs, couplés aux alternateurs, produisent également de l'électricité qui est directement injectée dans le réseau public.

Ainsi, en 2022, la station d'épuration a produit 4,6 GWh d'électricité, ce qui équivaut à la consommation annuelle de 655 foyers bordelais !



L'un des moteurs de cogénération.

La biométhanisation à Clos de Hilde

Jusqu'à récemment la station d'épuration utilisait le biogaz produit pour mener à bien ses processus (chauffage des boues à digérer, des bâtiments et séchage des boues déshydratées). Depuis quelques semaines, un nouvel ouvrage permet de purifier ce biogaz pour obtenir du biométhane qui est alors réinjecté dans le réseau de gaz public.

En parallèle, de la vapeur d'eau produite par le centre d'incinération situé en face de la station d'épuration, permet de sécher les boues et de réchauffer les méthaniseurs via des échangeurs de chaleur.

La production annuelle de la station, en biométhane, pourra atteindre 30 GWh injecté dans le réseau, soit l'équivalent de 8000 foyers BBC alimentés.

POUR EN SAVOIR PLUS ...

Que deviennent les boues d'épuration ?

Les boues d'épuration produites lors du traitement des eaux usées sont très liquides et subissent plusieurs traitements afin de réduire leur volume avant leur évacuation : épaissement, digestion, déshydratation, séchage. Après la dernière étape de séchage, les boues sont évacuées, sous forme de

granulés, vers un centre de compostage où elles sont mélangées aux déchets verts pour devenir du compost. Pour exemple, en 2022, la station d'épuration Louis Fargue a produit près de 5500 tonnes de boues brutes.

NOS POINTS D'OBSERVATION



Depuis mai 2019, le personnel de la SABOM réalise des tournées odeurs spécifiques, journalières et hebdomadaires jusqu'à 19 points autour de la station d'épuration. Ces tournées contribuent à la compréhension des phénomènes générateurs d'odeurs. Le signalement d'absence d'odeur est tout aussi important que celui de leur présence car il permet au délégataire du service de l'assainissement de vérifier le bon fonctionnement de ses installations.

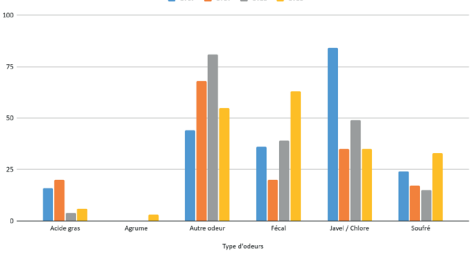
Ainsi, en 2022, 693 observations ont été réalisées dont 195 perceptions olfactives contre 664 observations en 2021 (dont 188 perceptions olfactives).

BILAN 2022

L'ORIGINE DES ODEURS

Grâce aux tournées effectuées, ainsi qu'aux retours des riverains, les équipes de la Sabom sont en mesure d'évaluer le type d'odeurs émises afin de déterminer leur origine. Cette année, ce sont les odeurs classées "fécales" qui prédominent (32,3%) puis celles classées "autres odeurs" (28,2%). Les nuisances liées à l'environnement urbain ont un poids important depuis trois ans. A titre d'exemple, sur les 55 perceptions olfactives classées "autres odeurs", 47 d'entre elles sont des odeurs de type "ordures ménagères".

DIAGRAMME 1- ENV.6.3 Types d'odeurs observées lors des tournées 2019, 2020, 2021, 2022



VOS PLAINTES CETTE ANNÉE

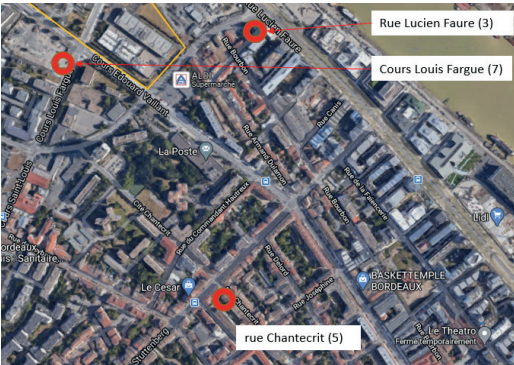
En 2022, 16 plaintes ont été émises par les riverains, contre 36 l'an passé. À réception de chaque plainte, le correspondant odeur et le responsable de l'usine se sont rapprochés des riverains pour essayer d'identifier l'origine des nuisances.

Les nuisances principalement perçues sont des odeurs « fécales », ou de « javel/ chlore ». Les observations des riverains sont tout d'abord rapprochées des opérations d'exploitation effectuées (évacuation de boues par camion, mise en route des sècheurs...), ce qui permet de mieux comprendre l'impact des actions quotidiennes sur l'environnement proche de la station d'épuration. Par la suite, elles permettent au délégataire de prioriser le traitement des anomalies identifiées, en intégrant, en plus des facteurs techniques et sécurité, le facteur des nuisances olfactives.

L'odeur de « javel » correspond au traitement de l'air transitant dans les locaux de la station d'épuration. Un dysfonctionnement d'une unité de désodorisation ou une casse sur une installation peut expliquer les observations d'échappement d'odeurs fécales ou soufrées.

Ainsi les odeurs « fécales » remontées par 4 riverains du cours Louis Fargue en août 2022, provenaient d'une fuite sur une canalisation de boues séchées qui a rapidement été réparée.

À noter, des sources d'odeurs extérieures au site de la station doivent être considérées, comme celles issues des réseaux d'assainissement.



Une information à l'attention des riverains est faite par courrier ou par l'application en cas de travaux réalisés sur la station d'épuration pouvant générer des nuisances.

Nous mettons tout en œuvre pour limiter les gênes occasionnées, et continuerons à vous tenir informé lors de l'apparition de potentielles nuisances.

ZOOM SUR RAMSES

Quand le télécontrôle veille sur les habitants

Si aujourd'hui les habitants de la Métropole ont les pieds au sec, cela n'a pas toujours été le cas !

Suite aux inondations des années 80, de nombreux ouvrages de gestion des eaux ont été mis en place.

En 1992, le **télécontrôle RAMSES** a été créé afin d'assurer la surveillance et le contrôle lors de fortes intempéries.

Dans une salle de contrôle équipée de plusieurs écrans informant sur l'état des ouvrages, la météo, les marées, les chantiers en cours, un télécontrôleur veille 24h/24.

Pourquoi ce risque d'inondations ?

La Garonne : Notre fleuve, si emblématique, est soumis aux marées, ce qui influence son niveau.

Le climat océanique : Il peut tomber l'équivalent d'un mois de pluie en seulement une heure lors des plus gros orages !

La topographie : Notre territoire en forme de cuvette, dont le niveau le plus bas est le centre de la Métropole.

L'artificialisation des sols : Phénomène qui consiste à transformer les sols naturels, par des opérations d'aménagements urbains, limitant ainsi l'infiltration d'eau en cas de pluie.

Le réseau hydrographique : Pas moins de 150 ruisseaux, rivières, Jalles et Esteys traversent le territoire.



JOURNÉES DU PATRIMOINE 2023

Les 16 et 17 septembre 2023, ouverture exceptionnelle de sites industriels, des randonnées, des déambulations urbaines...

Pour tout savoir sur le service de l'assainissement de Bordeaux Métropole : Où vont nos eaux usées ? Comment sont-elles dépolluées ? Comment lutte-t-on contre les inondations ? Quels sont les dispositifs mis en œuvre pour protéger le milieu naturel... ? À découvrir en famille où entre amis !

Inscrivez-vous sur : lagaronnecommeceici.fr/jep2023/

BIENVENUE À LA SABOM !

Le 16 mars dernier, Arnaud Lavalette succédait à Christelle de Traversay à la direction générale de la SABOM.

Il souhaite s'inscrire dans une démarche de continuité des savoir-faire de la SABOM, pour la satisfaction des usagers ainsi que dans des actions durables et engagées pour la transformation écologique.



CONTACT

Contactez Vanessa Lehmann
Référente odeurs et adjointe de la responsable de la station d'épuration Louis Fargue.
vanessa.lehmann@sabom.fr